

Le SDIS de la Vienne recrute un(e) infirmier(e) de sapeurs-pompiers professionnels contractuel à temps complet en contrat à durée déterminé de 6 mois à compter du 15 juillet 2021

DESCRIPTIF DE L'ETABLISSEMENT

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne assure la sécurité de plus de 437 000 habitants. Avec les autres services et professionnels concernés, le SDIS de la Vienne concourt :

- à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes ;
- à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ;
- aux secours d'urgence.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne emploie **214** sapeurs-pompiers professionnels (SPP), **63** personnels administratifs et techniques (titulaires et contractuels), **1** apprenti et **1** engagé de service civique et compte plus de **1300** sapeurs-pompiers volontaires (SPV) dans ses effectifs.

Sous l'autorité du médecin-chef du SDIS de la Vienne, le service de santé et de secours médical (SSSM) comprend :

- 1 médecin de sapeur-pompier professionnel, médecin-chef par intérim ;
- 1 pharmacien de sapeur-pompier professionnel, pharmacien chef ;
- 1 infirmier de sapeur-pompier-professionnel, infirmier chef ;
- 16 médecins de sapeur-pompier volontaire ;
- 6 pharmaciens de sapeur-pompier volontaire ;
- 1 vétérinaire de sapeur-pompier volontaire ;
- 52 infirmiers de sapeur-pompier volontaire ;
- 4 experts SSSM de sapeur-pompier volontaire ;
- 1 assistante de gestion de l'information médicale.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du Directeur départemental et du médecin chef, l'**infirmier SPP contractuel** participera aux missions du service de santé et de secours du SDIS de la Vienne en mettant en œuvre les stratégies de soins infirmiers afin de protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé des sapeurs-pompiers tant dans l'activité opérationnelle que dans le maintien de la santé en service.

Conformément au Plan d'Actions du SSSM et dans les limites de ses compétences, il secondera le médecin-chef dans tous les domaines relevant du SSSM.

Il animera et encadrera l'activité des infirmiers de sapeurs-pompiers au sein du SDIS de la Vienne.

Missions principales :

- Participera activement à l'organisation et à la réalisation des visites médicales d'aptitude des sapeurs-pompiers ;
- Participera activement à l'organisation et à la réalisation des entretiens infirmier de santé en service (EISS) ;
- Participera à l'organisation et à l'animation de la formation continue des infirmiers de sapeurs-pompiers ;
- Participera au suivi et recensement des agents contacts ou symptomatiques dans le cadre de la pandémie ;
- Participera activement au soutien sanitaire et concourt à son organisation, contrôle la maintenance et l'engagement du véhicule de soutien sanitaire (VSS) ;
- Coordonnera la gestion administrative des infirmiers de sapeurs-pompiers ;
- Participera à l'organisation et au développement des missions opérationnelles des infirmiers de sapeurs-pompiers dans le cadre de l'Aide Médicale Urgente ;
- Assurera l'adaptation et le suivi des protocoles infirmiers ;
- Participera à l'élaboration du rapport annuel de l'activité des infirmiers du SSSM.

Missions secondaires ou occasionnelles :

- Assurera l'étude et la réalisation des dossiers techniques qui lui sont confiés ;
- Participera et concourt à l'élaboration et à l'évaluation des protocoles d'hygiène et désinfection ;
- Participera aux actions de formation des sapeurs-pompiers.

CADRE STATUTAIRE / CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Famille de métier	Filière(s) recherchée(s)	Grade(s) recherché(s)
Sécurité / Prévention et sécurité civile	Incendie et secours	Infirmier(e) de sapeurs pompiers professionnels de classe normale contractuel

PROFILS DEMANDES

Diplômes / Expérience :

- Titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier ;
- Engagement de sapeur-pompier volontaire en qualité d'infirmier apprécié.

Compétences attendues :

- Savoirs :**
 - Connaître les textes régissant le SSSM ;
 - Connaître les procédures administratives départementales ;
 - Connaître les procédures opérationnelles départementales ;
 - Connaître les différents partenaires du SSSM.
- Savoir-faire :**
 - Utilisation des logiciels métiers ;
 - Maîtrise des gestes infirmiers liés aux missions SSSM.
- Savoir-être :**
 - Qualités relationnelles et aptitude au travail en équipe hiérarchisée ;
 - Rigueur ;
 - Méthode ;
 - Organisation ;
 - Capacité d'animer une équipe, d'anticiper ;
 - Capacité de gérer l'urgence ;
 - Autonomie, réactivité.

TEMPS ET REGIMES DE TRAVAIL / REMUNERATION / AVANTAGES

- Temps de travail : complet – 40h par semaine ;
- Rémunération selon profil ;
- Participation à l'astreinte départementale ;
- Participation de l'employeur au contrat de prévoyance et aux repas livrés
- Lieu d'exercice de la mission : Direction départementale à Chasseneuil.

VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation avec CV, copie des diplômes) à l'attention de Madame la Présidente du conseil d'administration du SDIS avant le **15 avril 2021** par mail à : emplois-competences@sdis86.net ou par courrier :

SDIS de la Vienne
Groupement des Ressources Humaines – Formation
11 Avenue Galilée - CS 60120
86961 FUTUROSCOPE Cedex.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le Médecin-Commandant Sophie POUMAILLOUX, médecin-chef par intérim du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne (sophie.poumailoux@sdis86.net, 05.49.49.18.95).

Le directeur du service départemental
d'incendie et de secours de la Vienne

Colonel hors classe Matthieu MAIRESSE